



REGLEMENT DU VCC CLM EN DUO

Descriptif de l'évènement

Le « VCC CLM en DUO » est une épreuve cycliste sur route chronométrée, il se déroule sous l'égide du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie.

Le club sportif affilié à la FFCVCC Mt DORE » est l'organisateur de cette épreuve. Le « VCC CLM Duo » est un contre la montre de 8 km sur la base de 2 Allers / retours entre le rond-point du débarcadère de la Conception et le rond-point de la maison des associations

La compétition :

- Les départs seront échelonnés toutes les 2 min suivant le nombre de participants
- Chaque équipe est composée de 2 coureurs ; Le premier coureur effectue un A/R et à l'issue il repart avec son binôme pour effectuer ensemble un autre A/R.
- Le temps à l'arrivée sera celui pris à l'arrivée sur le 2ème coureur de l'équipe –
- Le classement à l'arrivée sera jugé par un barème suivant la composition de l'équipe :
 - 2 hommes : coef 1.
 - 2 femmes : dont 2 Elites (ayant représentée la Calédonie sur une épreuve internationale) : coef 1.
 - 2 femmes : dont 1 Elite (ayant représentée la Calédonie sur une épreuve internationale) : coef 1,25.
 - 2 femmes : dont 0 Elite (ayant représentée la Calédonie sur une épreuve internationale) : coef 1,5.
 - 1 homme et une femme (hors élite) : coef 1,2.
 - 1 homme et un.e cadet.te/ou minime : (hors élite – ayant représenté la NC lors d'épreuves internationale) : Coef 1,5.
 - 1 homme et un cadet.te/ou minime : (dont 1 élite – ayant représenté la NC lors d'épreuves internationales) : Coef 1,25.
 - 1 femme + un/une cadette ou minime (élite ou non) : Coef 1,5 .
 - 2 Minimines/Cadet.te.s (possibilité de réaliser l'ensemble du CLM à 2) : Coef 1,5

Le classement se fera sur la base du scratch bonifié du coefficient : Par exemple Pour la première équipe : 200 points (* par 1,5 s'il s'agit de 1 femme + un ou une cadette

ou minime), 198 à la deuxième (* par le coefficient lié à son équipe), 196 à la troisième (* par le coefficient lié à son équipe),..... ;

L'équipe vainqueur est celle qui ramènera le plus de points.

Les podiums seront :

- Scratch : les 3 premiers duos.
- Hommes : Les 3 premiers duos (non primés précédemment) .
- Femmes : Les 3 premiers duos (non primés précédemment) .
- Jeunes : les 3 premiers duos (non primés précédemment) .
- Mixtes : les 3 premiers duos (non primés précédemment ; toutes catégories confondues) –

Cette course CLM empruntera la route express située en Bord de mer à Boulari. – Les coureurs seront présents sur le parcours de 8h à 11h ;

Elle consistera en deux allers-retours entre les 2 ronds-points situés à chaque extrémité.

Aucun ravitaillement ne sera prévu sur cette épreuve ;

Pendant la course aucune assistance ne sera permise.

Chaque A/R fait une distance de 4 km / La distance à parcourir par chaque équipe est de 8km au total : . 4 km pour le premier cycliste + 4 km pour le duo Article 3 :

PARTICIPANT :

La participation est ouverte à toutes et tous, licenciés et non licenciés. La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation impérative : - soit d'une Licence FFC ; - soit d'une Licence FFTRI si féminines (les coureurs masculins devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition et prendre une licence temporaire) ; - soit d'un CERTIFICAT MÉDICAL, comportant impérativement : • Nom, prénom, date de naissance de l'inscrit (informations identiques à celles du dossier d'inscription) ; • L'absence de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ; • La mention « cyclisme en compétition » est la seule valable ; • La date d'établissement du certificat médical (daté de moins d'un an au jour de l'épreuve) ; • Le cachet et la signature du médecin ;

INSCRIPTION :

L'inscription à l'épreuve se fait exclusivement via la procédure d'inscription en ligne à partir du site INLIVE.NC au prix de 5000 Fr par équipe licenciée et 7500 Fr par équipe non licenciée. La clôture des inscriptions se fera le mercredi 10 juin minuit.

DOSSARD/PUCE

L'épreuve sera chronométrée par in live avec le système de transpondeur qui est la propriété du CRCNC.

Les coureurs/coureuses devront venir récupérer leur transpondeur à la table des commissaires lors de leur émargement selon les horaires mentionnés dans ledit règlement.

Après l'arrivée de la course le transpondeur devra être rendu à INLIVE et uniquement INLIVE. Le cycliste est responsable de son transpondeur à partir du moment où il lui a été remis par In live jusqu'à sa restitution.

En cas de non-restitution de ce dernier, le coureur se verra appliquer une pénalité de 8.000 Frs correspondant au prix du matériel mis à disposition.

MATERIEL :

- Le « VCC CLM DUO » se déroulant sous l'égide du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie, les participants se conformeront au règlement en vigueur de la FFC.
- Le cycliste doit notamment porter un casque à coque rigide et sanglé durant toute la durée de l'épreuve.
- Etant données les caractéristiques de cette course, les prolongateurs sont autorisés durant la course.
- Chaque participant doit se présenter au départ avec un vélo en bon état de fonctionnement.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout participant dont le vélo serait en trop mauvais état et dont l'utilisation pourrait être jugée dangereuse (pneus usés, patins de freins usés, absence de bouchons de cintre, ...).
- il est formellement interdit de participer au « VCC CLM Duo » avec :
 - Un vélo électrique ou équipé d'une assistance électrique au pédalage ;
 - Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos Hors épreuve handisport);
 - Un tandem ;

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (gels, papiers, emballages, plastiques ...) sur le parcours.
- L'organisation se réserve le droit de disqualifier les concurrents jetant volontairement leurs déchets.

SECURITE COURSE

- L'organisation met en œuvre un certain nombre de dispositifs visuels visant à sécuriser le déroulement de l'épreuve.
- Les participants doivent respecter les consignes de sécurité, obéir aux injonctions des commissaires et à celles des forces de l'ordre.
- Une ambulance avec 2 secouristes à bord sera présente.

ASSISTANCE COURSE

- Le participant doit assurer sa propre assistance mécanique, des points d'assistance seront répartis à chaque demi-tour .

CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENTS

Les catégories suivantes seront récompensées :

Scratch : les 3 premiers duos.

Hommes : Les 3 premiers duos (non primés précédemment).

Femmes : Les 3 premiers duos (non primés précédemment).

Jeunes : les 3 premiers duos (non primés précédemment).

Mixtes : les 3 premiers duos (non primés précédemment toutes catégories confondues)

Toute contestation doit être déposée auprès du jury des arbitres au plus tard dans les 30 minutes qui suivent l'arrivée. **Les participants disqualifiés figurent en fin de**

classement sous la mention : DSQ

Est considéré disqualifié :

- Tout contrevenant au règlement, notamment tout participant :
 - Surpris en train de jeter volontairement des déchets dans le milieu naturel ;
 - N'obéissant pas aux injonctions des arbitres ou commissaires FFC et des forces de l'ordre ;
 - Ayant un comportement inadapté, irrespectueux, envers les bénévoles et toute personne impliquée au bon déroulement de l'épreuve ;

- **Les participants "Hors course" figurent en fin de classement sous la mention : DNF**

Est considéré "Hors course" tout participant :

- Ne se présentant pas à l'arrivée ;
- Ces participants sont invités à se signaler à l'organisation A

LUTTE ANTI-DOPAGE

Le « VCC CLM Duo » se déroulant sous l'égide du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie des contrôles anti-dopage peuvent être mis en place. Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment **les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport**. Tout participant à qui il est demandé d'effectuer un contrôle antidopage doit se soumettre immédiatement à ce dit contrôle.

DROIT A L'IMAGE

Tout participant au « VCC CLM Duo » autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit ou ayants cause tels que les partenaires et médias, à utiliser les

résultats, images fixes ou audio visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités. Tout désaccord doit être signalé à l'organisateur par courrier avant l'épreuve.

MODIFICATION DES PARCOURS - ANNULATION DE L'EPREUVE

Les parcours peuvent être modifiés par l'organisateur pour des raisons de sécurité ou pour toutes autres raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation partiellement ou totalement en cas de force majeure.

